

Ce dépliant présente quelques circuits pédestres à parcourir autour de Mollans-sur-Ouvèze. Ces circuits sont entretenus par la municipalité. N'hésitez pas à signaler tout problème à la mairie (04.75.28.70.15).

La mairie de Mollans ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident.

Prévoyez de pouvoir emporter suffisamment d'eau car il n'y a pas de point d'eau le long des parcours ; dans le village, les fontaines vous fourniront une excellente eau fraîche.

Bonne(s) randonnée(s)

Les topos peuvent être consultés sur notre site Internet : www.mollans.info/topo

Numéros d'urgence

Urgences (n° universel européen) 112
Pompiers 18
Police 17

Remerciements

Relevés, entretien et balisage des circuits
Patrick DAUMIN, et d'autres bénévoles

Données du fond de carte
OpenStreetMap
<https://openstreetmap.org/copyright>

Carte d'altitudes
SRTM
<http://viewfinderpanoramas.org>

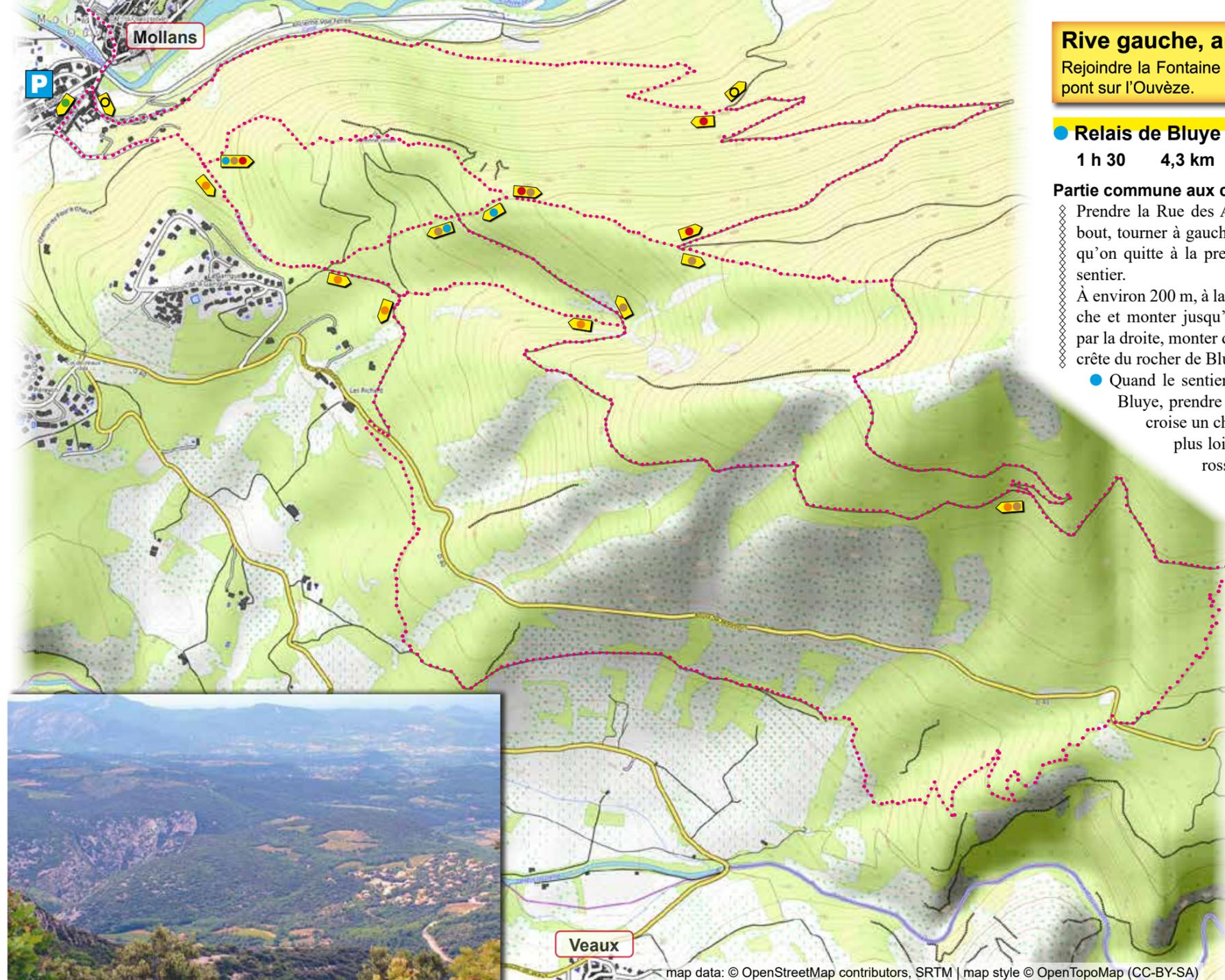
Rendu du fond de carte
OpenTopoMap
<https://opentopomap.org>

Mise en page et tracés des parcours
Mairie de Mollans-sur-Ouvèze
<http://mollans.info>

Crédit photo
Frans OORT

Mise en page
Frans OORT, EPI de Mollans-sur-Ouvèze

1 €



Rive gauche, au sud du village

Rejoindre la Fontaine au Dauphin, à l'extrémité sud du pont sur l'Ouvèze.

Relais de Bluye

1 h 30 4,3 km ▲ 300 m

Partie commune aux circuits ● et ● :

Prendre la Rue des Aires à gauche de la fontaine. Au bout, tourner à gauche sur le Chemin du Four à Chaux qu'on quitte à la première épingle pour emprunter un sentier.

À environ 200 m, à la fourche, prendre le sentier de gauche et monter jusqu'au relais. Contourner le bâtiment par la droite, monter dans le pierrier et suivre la ligne de crête du rocher de Bluye.

- Quand le sentier rejoint l'itinéraire de la crête de Bluye, prendre à droite en descente. Plus bas, on croise un chemin carrossable à deux reprises ; plus loin on rattrape un autre chemin carrossable qu'on suit sur environ 80 m et qu'on quitte à droite vers un sentier qui rattrape le sentier de départ.

Crête de Bluye ubac

2 h 30 8 km
▲ 400 m

Début comme le circuit ●
Quand le sentier rejoint le chemin de crête, monter à gauche et rejoindre un chemin forestier dans une épingle (voir variante*).

On descend à gauche, au quatrième lacet, quitter ce chemin en continuant droit sur un sentier qui ramène au village.

Variante : on peut allonger le circuit de 2 km en suivant le balisage beige qui rejoint un chemin forestier ; tourner à gauche (non balisé) pour revenir au point de départ de la variante.

Adret de Bluye

3 h 10 km ▲ 500 m

Même début que le circuit ● *Crête de Bluye* jusqu'au départ de la variante.

On continue le sentier jusqu'à un chemin forestier qu'on prend à droite (balisage espacé).

Un seul croisement où on rejoint à droite, sur un chemin caillouteux qu'on ne quitte que 400 m avant l'antenne relais pour descendre à gauche le sentier ● qui ramène vers le village.

Tour de Ribaud

4 h 12,3 km ▲ 550 m

Traverser le pont, Rue des Aires à gauche de la fontaine jusqu'en haut, puis à gauche le Chemin du Four à Chaux qu'on quitte à la première épingle pour suivre un sentier en sous bois jusqu'en haut du vallon où on rattrape un chemin forestier.

Le prendre vers la gauche et au bout de 100 m prendre le sentier qui descend à droite vers la route, qu'on traverse, et on reprend le sentier en face à droite pour rejoindre plus bas le chemin de la Tour de Ribaud qu'on suit vers la gauche jusqu'au bout. Le chemin se termine au niveau d'une vigne qu'il faut contourner par la gauche.

L'itinéraire traverse alors un ravin pierreux sans sentier ; bien suivre le balisage amenant au GR91, le suivre à gauche puis le quitter à gauche juste avant un poteau indicateur.

Le sentier remonte et croise à nouveau la route et rejoint plus haut le chemin forestier de l'adret de Bluye (●). Le prendre à gauche pendant environ 1 km, puis à gauche, puis à environ 2,2 km quitter la piste pour une descente en sous-bois le long d'un ravin.

En bas, tourner à gauche et retour par l'itinéraire de départ.





Rive droite, au nord du village
 Le départ se fait du parking, Place du 19 Mars 1962, face à la Mairie ; vers le monument aux morts, démarrer en montant le Chemin de la Glacière...

➔ **Les Vignes**
 1 h 30 4,3 km ▲ 95 m
 Circuit de découverte des vignobles de Mollans-sur-Ouvèze. Promenade pour tous où vous pourrez embrasser d'un seul coup d'œil le Mont-Ventoux, la montagne de Bluye ou le Châtelard.

● **Pisserouille**
 1 h 30 3,6 km ▲ 180 m
Randonnée sportive en terrain accidenté.
À ÉVITER EN CAS DE PLUIE !
 Continuer le Chemin de la Glacière par la droite ; rejoindre la D5 que l'on prend à gauche puis monter le chemin à droite jusqu'au cabanon.

Tourner à droite, franchir le lit du ruisseau puis emprunter le premier sentier à gauche et remonter le long du lit du ruisseau jusqu'à un grand mur barrant le ravin. De là, suivre le lit jusqu'en haut (jonction possible avec les circuits ● ou ●) ; prendre à gauche à travers bois jusqu'au circuit ● pour un retour commun.

● **Baumes des Eyguiers**
 1 h 30 4,3 km ▲ 230 m
Randonnée assez escarpée.
 Monter le Chemin de la Glacière que l'on continue par la droite ; rejoindre la D5 ; la traverser, puis prendre le Chemin de la Rouveirette. Emprunter le sentier à droite juste avant la maison.

À la fourche, prendre le sentier qui monte à gauche en direction des Baumes (site d'escalade). Sur la gauche, franchir un passage étroit dans le rocher et gagner les hauteurs. Traverser les bois et rejoindre un chemin carrossable. Au premier lacet, prendre le chemin qui continue tout droit le long d'un verger ; puis, un peu

après une épingle à droite, prendre le sentier qui descend à gauche et redescend à travers bois vers le cimetière puis le village. Prendre la route à gauche puis redescendre directement par le Chemin de la Glacière et continuer tout droit par le Portalet à travers le village.

● **Variante du circuit ● (+ 0 h 30). Escarpé et sportif.**
 Avant d'arriver au site d'escalade, au lieu de monter à gauche, on continue tout le long du pied du rocher. Le circuit s'écarte un peu des rochers avant de remonter et de traverser la barre ; joli point de vue à droite ; puis on redescend dans les bois pour rejoindre le circuit ●.

● **Tour du Châtelard**
 2 h 4,6 km ▲ 240 m
 Monter le Chemin de la Glacière que l'on continue par la droite ; rejoindre la D5 ; la traverser, puis prendre le Chemin de la Rouveirette et emprunter le sentier à droite juste avant la maison. À la fourche, continuer par le chemin de droite. Lorsqu'il s'élargit, à la fourche monter le chemin à travers bois. Arrivé au col, suivre le haut d'une friche et rattraper un chemin carrossable. Après deux lacets, au carrefour, tourner à gauche et redescendre vers le Chemin de la Rouveirette.

● **Circuit de Roubion**
 2 h 4,7 km ▲ 190 m
 Monter le Chemin de la Glacière puis tout de suite à droite pour rejoindre la D5 que l'on traverse. Emprunter le Chemin de la Rouveirette, passer entre deux maisons et suivre le sentier jusqu'à la crête où l'on rejoint un chemin carrossable qu'on prend à gauche. Descendre les lacets à droite puis suivre ce chemin jusqu'à la maison de Roubion. Descendre encore 100 m et prendre à gauche le Chemin de Roubion qui vous conduit jusqu'au cimetière d'où le Chemin de Saint-Michel vous ramène au village.

● **Bel-Air**
 2 h 30 7,8 km ▲ 290 m
 Les chemins peuvent être traversés par des fils électrifiés destinés à éviter les intrusions de certains animaux. Les promeneurs sont les bienvenus, tenez vos chiens en laisse !

Monter le Chemin de la Glacière puis tout de suite à droite pour rejoindre la D5 que l'on traverse.

Emprunter le Chemin de la Rouveirette, passer entre deux maisons et suivre le sentier jusqu'à la crête où l'on rejoint un chemin carrossable qu'on prend en face. Ce chemin redescend, passe devant un cabanon avant de remonter un peu plus loin. Continuer tout droit puis longer un verger et redescendre en sous-bois jusqu'à une vigne qu'on traverse. Le chemin continue vers la gauche et passe sous la propriété Bel-Air.

Par temps sec uniquement
 On quitte un peu plus loin le chemin carrossable à gauche pour un sentier qui descend vers le ravin de la Riaille ; descendre le ruisseau ; on rejoint la route au niveau du pont.

En cas de hautes eaux (partie non balisée)
 Continuer le chemin carrossable, passer à droite sous une ferme sur une petite route qui serpente à travers les vignes et rejoint la D147a qu'on prend à gauche et qui rattrape le sentier balisé au niveau du pont. Remonter la route à gauche sur 30 m et suivre un sentier à gauche qui rejoint la route plus haut, au niveau d'un croisement. Prendre la petite route goudronnée à gauche, laisser le premier chemin sur la droite et prendre à droite le second qui traverse les vignes puis redescend vers le cimetière où une petite route rejoint la départementale que l'on traverse pour rejoindre le point de départ.

● **Mollans - Pierrelongue**
 2 h 30 7,5 km ▲ 245 m

Départ par la rive gauche et retour par la rive droite. Du parking, suivre la Rue Porte Major en direction du centre du village et traverser le pont. Monter à gauche de la fontaine par la Rue des Aires puis la Rue des Granges. En fin de goudron, continuer par le chemin, passer la carrière et prendre la montée à droite. Marcher environ 200 m, peu après le début de la descente, surveiller un départ de sentier à droite (marqué par un tas de pierres). En 45 min on rejoint le chemin ; descendre, passer à travers les vignes puis déboucher sur l'ancienne voie ferrée. (Vous pouvez retourner à Mollans en 30 min en prenant à gauche, le long de l'Ouvèze). À droite, rejoindre et traverser Pierrelongue. À gauche, suivre la D5 et, avant le camping, monter à droite un chemin d'accès aux oliveraies. Après un cabanon, au premier virage, continuer tout droit un chemin, puis un sentier à flanc de coteau jusqu'à Mollans.